

conseiller

POUR QUOI FAIRE ?

Apporter un conseil **court** sur une démarche engagée par l'entreprise

COMMENT ?

Différentes prestations possibles :

- Transmission d'informations sur des questions ou un projet relevant des conditions de travail
- Appui à la rédaction d'un cahier des charges en vue du choix d'un consultant
- Avis donné sur une action : démarche, méthode, points de vigilance
- Appui méthodologique

Modalités : entretiens avec les acteurs de l'entreprise, à distance ou sur place, participation à une réunion d'un groupe projet ou d'un comité de pilotage, envoi de documentation

POUR QUI ?

TPE/PME de Bourgogne-Franche-Comté, tous secteurs d'activité, tous les acteurs selon sujet ; privé/public

QUELLE DURÉE ?

Maximum 1 journée

QUELLES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE ?

- Considérer les conditions de travail comme un levier de performance pour l'entreprise
- La prise en compte de l'ensemble des points de vue : direction, encadrement, représentants du personnel, salariés

QUELS BÉNÉFICES ?

Un conseil court sur une démarche engagée par l'entreprise : connaissances et/ou méthode

LES DOMAINES D'INTERVENTION

- **Développement du capital humain**
Sécurisation des parcours
Transfert des savoir-faire d'expérience
Reconnaissance
GPEC
- **Accompagnement des mutations et des innovations sociales**
Phases de transition
Paliers de croissance-décroissance
Projets d'investissements et de modernisation
- **Renforcement de la culture de prévention des risques professionnels**
Appui aux relations sociales
Dialogue professionnel
Risques psychosociaux
Troubles musculo-squelettiques
- **Promotion de la diversité**
Mixité
Égalité professionnelle
Maintien en emploi
Prévention de l'usure professionnelle

LES + DE L'ARACT

- **Association paritaire**, qui favorise le dialogue social et met le travail et son amélioration au cœur des discussions
- **Profils et compétences élargis** au sein de l'équipe, avec des connaissances issues de différents domaines : psychologie, sociologie, GRH, ergonomie, économie, ingénierie de formation
- **Appartenance au réseau Anact-Aract**, veille permanente sur les conditions de travail et leur évolution

bourgognefranchecomte.aract.fr